

INFORMATIONS PRATIQUES

Autres lieux d'accueil et d'informations juridiques sur le département :

PAD Saint Nazaire
Espace civique Jacques Dubé
1 bis rue des ajoncs
44600 SAINT NAZAIRE

Prise de rendez-vous à l'accueil

Du lundi au vendredi

9h-12h et 14h-19h

Tél.: 02 28 55 99 73

PAD Ancenis
Mairie d'Ancenis
Place du Maréchal Foch
44150 ANCENIS

Renseignements et prise de rendez-
vous auprès de la mairie

Tél.: 02 40 83 87 00

En Loire-Atlantique, il existe également trois Maisons de la Justice et du Droit où vous pouvez trouver de l'aide, de l'information et de l'écoute dans l'ensemble des domaines du droit.

MJD Nord Loire
21, rue Charles Roger
44 100 NANTES
Tél. : 02 51 80 64 30

Ouverture :
du lundi au
vendredi
de 9h à 17h

MJD Sud Loire
8, rue Jean-Baptiste
Vigier
44 400 REZE
Tél. : 02 51 11 37 00

Ouverture :
du lundi au vendredi
de 9h à 17h30

MJD de Châteaubriant
14, rue des Vauzelles
44110 CHATEAUBRIANT
Tél. : 02 28 50 44 41

Ouverture :
du lundi au
jeudi
de 9h30 à 17h



**POINT D'ACCÈS
AU DROIT
NANTES NORD**
02 40 41 61 80

QU'EST- CE QU'UN POINT D'ACCÈS AU DROIT?

C'est un lieu d'accueil, où les personnes, confrontées à des questions d'ordre juridique, peuvent être informées gratuitement sur leurs droits et obligations, par l'intervention de professionnels du droit. Sont également proposées des permanences d'aide aux victimes.

C'est un service public, caractérisé par l'égalité d'accès et l'accessibilité. La qualité des prestations repose sur les compétences professionnelles, tant juridiques que sociales, et sur le respect des attributions de chacun des intervenants.

La création d'un point d'accès au droit s'inscrit dans le cadre d'une politique locale et partenariale.



LES PERMANENCES SPÉCIALISÉES

- ◆ **Aide aux victimes d'infraction** (accident de la circulation, viol, coups et blessures, vol...) par un juriste de l'ADAVI 44, deux fois par mois.
- ◆ **Conciliation des conflits privés** (loyers, contrats, consommation, troubles du voisinage...) par un conciliateur de justice, deux fois par mois.
- ◆ **Par des notaires** (successions, donations...), un mois sur deux.

LES PERMANENCES JURIDIQUES GÉNÉRALES

- ◆ **Par des avocats** (droit de la famille, droit pénal, droit social...), deux fois par mois.
- ◆ **Par un(e) juriste du CIDFF (Centre d'Information sur le Droit des Femmes et des Familles)** (droit de la famille, violences conjugales, droit du travail...), deux fois par mois.

Point d'Accès au Droit

Maison de Quartier la MANO
3 rue Eugène Thomas
44300 NANTES

(A côté de la médiathèque)

Prise de rendez-vous à l'accueil

Du lundi au vendredi

9h-12h30 et 14h-18h

Tél. : 02 40 41 61 80